

Fumée blanche à l'Elysette

• Dans l'entourage du top du PS et du CDH, on espère pouvoir annoncer un accord wallon et pour la Fédération Wallonie-Bruxelles, ce jeudi.

• Le record de la durée de formation d'un gouvernement régional aura été largement battu.

Le décret Inscription devrait être renforcé et amélioré

Dans l'entourage des négociateurs pour la Wallonie et la Fédération Wallonie-Bruxelles, c'est l'optimisme: le PS et le CDH devraient être en mesure d'annoncer, ce jeudi, des accords de gouvernement quelques jours après la Région bruxelloise. Tout n'est pas encore parfaitement au point, les présidents socialistes Paul Magnette (faisant fonction) et Elio Di Rupo (président en titre) doivent voir à nouveau le président du CDH, Benoît Lutgen, pour les dernières mises au point, les tout derniers arbitrages, la dernière relecture, la validation finale des textes.

En fait, confie-t-on du côté du PS, les deux futurs partenaires de majorité auraient pu cravacher pour boucler le tout, ce mercredi, mais le sommet européen prévu au même moment pour discuter entre chefs d'Etat d'une série de nominations stratégiques a reporté de toute manière à ce jeudi au mieux la présentation des mesures envisagées par les partenaires PS et CDH.

Quelles mesures, justement? A l'heure de boucler cet article, il semble acquis que le PS a obtenu la mise en œuvre de son programme électoral en ce qui concerne l'avenir du décret Inscription. A savoir: aller plus loin dans la mixité sociale dans les écoles visées par le décret initial tout en assurant plus de transparence dans les décisions et en évitant les files d'attente devant les établisse-

ments scolaires. A cette fin, de nouvelles places devraient être créées dans les écoles (les plus demandées par les parents?) afin de satisfaire davantage de demandes et éviter les psychodrames connus en particulier à Bruxelles.

Soucis financiers

Voilà l'un des volets du chapitre "Enseignement". A bonne source, on affirme également que cette matière laissait planer hier encore quelques nuages d'incertitudes au-dessus de la tête des négociateurs. Apparemment, ces soucis qui perduraient concernaient, naturellement, les questions du financement de l'enseignement.

Pour le volet purement "Région wallonne", le PS et le CDH ont donné deux mots d'ordre à leurs collaborateurs et autres "sherpas": éviter les mesures qui coûtent et éviter la création de "bidules", c'est-à-dire de nouvelles institutions publiques wallonnes. C'est déjà un début d'austérité budgétaire...

Décret anticumul visé

Ah, comme on pouvait s'en douter, le décret anticumul est bien dans le viseur et devrait être assoupli sous cette législature rouge-romaine. Pour rappel, ce mécanisme décrit par le monde po-

litique (qui pourtant se l'était appliqué à lui-même en Wallonie) interdit à la grande majorité des députés régionaux de "cumuler" avec un mandat exécutif local. A ce sujet, le CDH aurait demandé un assouplissement de ce système. Le

PS, qui n'était pas demandeur officiellement d'une adaptation, devrait toutefois donner satisfaction à ses alliés sur ce point. En effet, l'hostilité des élus socialistes au décret anticumul est tout aussi grande que celle de leurs collègues CDH. Idem au MR, ceci dit. On verra ce qu'il ressortira finalement des

heures de discussions à l'Elysette.

Mais bref. Que l'accord soit présenté, ce jeudi, ou pas, un bureau du PS est annoncé, ce vendredi, pour approuver les accords dans les entités fédérées. Un congrès national du parti est également prévu ce week-end. Dans l'entourage des négociateurs socialistes, on affirme que si PS et CDH n'étaient finalement pas en mesure de ficeler un accord wallon (et pour la Fédération), ce jeudi, ce timing ne pourra pas être respecté: la Wallonie et la Fédération Wallonie-Bruxelles ne seront pas prêtes pour le 21 juillet comme annoncé. Contrairement à la Région bruxelloise.

Frédéric Chardon

Les présidents du PS et du CDH doivent se voir, ce jeudi, pour les derniers arbitrages.

ÉLECTIONS DU 18 JUIN 1989

24

JOURS DE FORMATION

12 juillet: intronisation du gouvernement Charles Picqué 1^{er}.

ÉLECTIONS DU 21 MAI 1995

32

JOURS DE FORMATION

20 juin: intronisation du gouvernement Van den Brande III en Flandre.

20 juin: intronisation du gouvernement Collignon II en Région wallonne.

21 juin: intronisation du gouvernement Onkelinx II en Communauté française.

22 juin: intronisation du gouvernement Picqué II à Bruxelles.

ÉLECTIONS DU 13 JUIN 1999

32

JOURS DE FORMATION

13 juillet: intronisation du gouvernement Dewael 1^{er} en Flandre.

14 juillet: intronisation du gouvernement Hasquin 1^{er} en Communauté française.

15 juillet: intronisation du gouvernement Di Rupo 1^{er} en Région wallonne.

15 juillet: intronisation du gouvernement Simonet 1^{er} en Région bruxelloise.

ÉLECTIONS DU 13 JUIN 2004

39

JOURS DE FORMATION

13 juillet: intronisation du gouvernement Picqué III à Bruxelles.

19 juillet: intronisation du gouvernement Van Cauwenberghe II en Région wallonne.

19 juillet: intronisation du gouvernement Marie Arena I en Communauté française.

22 juillet: intronisation du gouvernement flamand Leterme 1^{er}.

ÉLECTIONS DU 7 JUIN 2009

39

JOURS DE FORMATION

13 juillet: intronisation du gouvernement Peeters II en Communauté flamande.

15 juillet: intronisation du gouvernement Picqué IV en Région bruxelloise.

16 juillet: intronisation du gouvernement Demotte II en Région wallonne et à la Communauté française.

Jamais la formation des gouvernements régionaux n'aura été aussi longue

A l'issue des élections fédérales de 2010, la Belgique avait battu un triste record: celui de la plus longue période sans gouvernement pleinement constitué. Il avait en effet fallu 541 jours au monde politique belge pour mettre en place la majorité PS-SPA-MR-Open VLD-CD&V-CDH. La Belgique n'avait jamais connu une aussi longue crise politique dans son histoire.

Par contraste, les négociations dans les Communautés et les Régions paraissent couler comme de l'eau de roche. En quelques semaines à peine et sans éclats de voix, le tout est généralement emballé et pesé. Et pourtant, cette fois-ci, la

mise en place des majorités dans les entités fédérées paraît plus poussive. On est bien loin des langueurs du fédéral – où les informateurs se succèdent vainement pour tenter de déterminer les futurs partenaires de coalition. Mais on n'en a pas moins battu le record des plus longues négociations de l'histoire du régionalisme belge.

Depuis que l'élection directe des députés régionaux a été instaurée, en 1989

pour Bruxelles, à partir de 1995 en Flandre et en Wallonie, les gouvernements fédérés sont constitués en général en un peu plus d'un mois (voir ci-dessus). Il leur faudra pratiquement le double du

temps cette année. Ce jeudi, cela fera en effet 53 jours que les élections ont eu lieu. Or, pour l'heure, seule la Région bruxelloise est dotée d'un programme de gouvernement – on attend cependant toujours le nom des ministres qui le composeront.

Simultanéité des élections

On peut s'attendre à connaître ce week-end, lundi au plus tard, la composition des exécutifs wallon et francophone. Jamais il n'aura fallu autant de temps pour connaître le casting ministériel. Pas même en 1999 ou en 2009 alors qu'il y avait pourtant trois partenaires à table. Et on ne parle pas de la Flandre, qui est en passe de trouer le précédent record de 2004 (39 jours). Il est actuellement très difficile de prévoir quand pourra atterrir la négociation entre la

N-VA et le CD&V. Les frictions restent importantes. Les présidents des deux partis ont même dû intervenir pour tenter de les aplanir. La date du 21 juillet – qui, en Belgique, fait office de *deadline* officielle – pourrait être dépassée.

Pourquoi cette lenteur inhabituelle? La première des raisons, c'est la lenteur mortelle de la négociation fédérale. L'incertitude qui règne à ce niveau freine les partis dans les engagements qu'ils pourraient prendre dans les Régions. Cela ne peut cependant pas être la seule explication. En 1999 aussi, les élections régionales tombaient en même temps que le scrutin fédéral. Il n'a pourtant pas fallu plus de 32 jours pour constituer les gouvernements.

L'autre explication, c'est la raison budgétaire. Les marges financières des exécutifs seront particulièrement étroites. Pour rappel, des compétences seront transférées aux entités fédérées sans la totalité des moyens. Des choix douloureux s'imposent. Cela rend les discussions forcément plus délicates.

V.R.